

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 14.06.2023

Présidence : Monsieur Fabien Guidoux

Préavis n°14/23 : Révision du plan d'affectation communal (PACom)

Le Conseil Général de Valeyres-sous-Rances adopte les décisions suivantes

- De lever l'opposition de Mme et M. Gomez-Spaeth Jannick et Jean (parcelle 98)
- De lever l'opposition de M. Conrad Pierre-Alain (parcelles 143 et 153)
- De lever l'opposition de Mme et M. Moi Sabine et Bréchon Joël (parcelle 502)
- De lever l'opposition de M. Ravey Jacques (parcelle 64)
- De lever l'opposition de ACV Entreprises SA, Iconcept SA, Jacques Leuba SA (parcelle 364)
- De lever l'opposition de Mme et MM. Corset Nathalie, Régis et Jacques (parcelles 248 et 511)
- D'adopter le Plan d'affectation communal ;
- D'adopter le Règlement communal sur le plan d'affectation communal et la police des constructions ;
- D'adopter le Plan fixant la limites des constructions ;
- D'adopter la délimitation de l'aire forestière
- D'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les démarches pour mener à terme ce projet et, le cas échéant, à le défendre en justice ;
- De réserver l'approbation du Département des Institutions, du Territoire et du Sport.

Ainsi délibéré en séance du 14 juin 2023

Le président :
Fabien Guidoux



La secrétaire
Catherine Fiaux

